



DISCOURS RENTREE 2016

Lundi 29 aout 2016

Hall des sports Laura FLESSEL-Petit-Bourg

Monsieur le secrétaire général,
Madame la directrice de cabinet,
Monsieur le DAASEN,
Monsieur le chef du service de l'éducation de Saint Martin et Saint Barthelemy,
Mesdames et messieurs les inspecteurs,
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et adjoints,
Mesdames et messieurs les administrateurs, directeurs, chefs de divisions et de services,
Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO,
Mesdames et Messieurs les gestionnaires - agents comptables,
Mesdames messieurs les directeurs de SEGPA
Mesdames messieurs les directeurs d'écoles
Mesdames, messieurs les personnels du rectorat
Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités
Chers collègues,

Depuis une semaine, voire plus (certains sont partis avec leurs dossiers sous le bras...), vous êtes tous à pied d'œuvre pour inaugurer une nouvelle rentrée scolaire. Une courte ellipse temporelle et nous voici à nouveau ensemble ! Pour certains ce sont des retrouvailles, pour d'autres de nouvelles rencontres pour de nouveaux projets. Mais en parcourant du regard ces rangées de mines radieuses, je peux affirmer que vous avez su mettre à profit ce temps de pause des vacances après une année scolaire très dense, pour échapper à toute forme de pression et vous ressourcer... Je vous souhaite donc une bonne rentrée.

Mais « repos » ne veut pas dire isolement et vous tous ici présents avez été frappés par ces nouveaux drames qui ont affecté notre pays la France, notre voisin et ami l'Allemagne.... Un attentat le 14 juillet, jour de commémoration nationale, c'est dire que le symbole même de notre république fut visé et à travers lui, les fondements même de notre société démocratique ; nos valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité.

Oui mesdames et messieurs, je ne commencerai pas ce discours de rentrée par nos très bons résultats aux examens et j'y reviendrai, mais plus par le vivre ensemble que nous devons renforcer. Car à quoi nous servent nos bons résultats si notre vivre ensemble, bien précieux à la cohésion des sociétés, si sa fragilité met à mal les relations entre les Hommes. Personne n'est à l'abri : cela relève malheureusement de l'évidence.

Alors, à la barbarie, nous, représentants de la communauté éducative, devons plus que jamais opposer la culture ; à la violence, nous devons opposer /la connaissance ; à l'extrémisme/ nous devons opposer la citoyenneté. Face à ces actes violents et, pour le dire, « sidérants » nous devons réagir par une politique éducative renforcée autour de l'égalité des chances de tous nos enfants, de tous nos jeunes ; de l'égalité des droits et devoirs de chacun, de la réussite et l'excellence pour tous.

C'est pourquoi l'enseignement moral et civique doit prendre toute sa place, au sein de nos écoles, au sein de nos établissements pour permettre la mise en place d'actions concrètes, de débats argumentés visant à justifier l'exercice de la démocratie dans le respect des différences, de toutes les différences.

Aussi, votre engagement au service de nos valeurs doit être sans faille et se traduire par des actes forts, des actes au service d'une humanité inébranlable qui font de nos élèves, de nos enfants / des citoyens éclairés et capables d'effectuer des choix en conscience, car l'accès à la connaissance et la formation de citoyens éclairés nourrit la liberté de l'homme et forge une société veillant à l'émancipation de toutes ses composantes.

Mesdames et messieurs, chaque rentrée est unique : celle qui nous réunit consacre la quatrième année de la refondation de l'école. C'est aussi une année marquée par les valeurs de l'olympisme que j'ai souhaité symboliser en vous accueillant ici dans cette salle au nom de Laura FLESSEL, quintuple médaillée olympique. Qu'il me soit permis d'exprimer toute ma gratitude à monsieur le maire de Petit-Bourg, Monsieur Guy LOSBAR pour la mise à disposition de cet espace qui abrite notre assemblée.

L'année qui vient de s'écouler a été très dense, vous me l'avez tous exprimé. Mais quelle richesse ! Quelle excellence ! Plusieurs parmi vous m'ont confié avoir découvert, au travers des opérations organisées, les talents des élèves, les talents des professeurs, les talents des personnels de notre académie.

Soyez rassurés : les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Nous ne la vivrons donc pas sur le même mode intensif mais nous n'allons pas non plus trop modérer nos efforts car cette nouvelle année scolaire doit nous permettre de récolter les fruits des graines semées depuis mon arrivée.

Fruits au goût et au parfum de l'excellence. Excellence de nos résultats, excellence d'une année scolaire marquée par l'implication sans réserve de chacun de vous, excellence de nos projets.

Sur le bac

Je commencerai par l'excellence des résultats du bac. Les médias se sont fait l'écho de nos réussites, de vos réussites mais pas suffisamment selon moi, car, au-delà des 88,9% de réussite au bac, il me semble important de préciser que notre académie s'est réellement démarquée en se classant au-dessus des résultats nationaux mais aussi en étant major dans plusieurs séries. Il en va ainsi des : série STL, série ST2S, série STMG, série hôtellerie, série STD2A, série TMD, séries technologiques où la Guadeloupe occupe la première place, au niveau national, je le rappelle ; elle occupe la deuxième place en série L et la quatrième en GT.

Les résultats de notre Académie sont en progrès de plus de deux points (2,5) se plaçant ainsi au-dessus des résultats nationaux qui sont de l'ordre 88,5%.

Toutes les séries ont bénéficié de cette amélioration :

- Séries générales : 2.3 points de plus avec 93,3 %
- Séries technologiques : 1.6 points de plus avec 94,8%
- Séries professionnelles : 1.1 points de plus avec 79,9%

Plusieurs établissements ont obtenu jusqu'à 100% de réussite dans certaines filières.

Nous devons saluer et féliciter les élèves, les enseignants, les personnels de direction, les corps d'inspection et l'ensemble des personnels d'éducation, de santé et les ATEC qui ont contribué à l'excellence de ces résultats mais aussi au bon déroulement des épreuves dans tous les centres d'examens. Ce succès est aussi à mettre à l'actif d'une politique académique qu'il nous faut continuer à décliner, continuer à amplifier pour que l'école de Guadeloupe continue d'être le vecteur de toutes les excellences. Je remercie également l'implication forte des services de la DEC.

Sur le DNB

6 986 candidats étaient présents avec plus de 90% en série générale. Nous enregistrons des résultats de l'ordre de 83% soit une baisse de 2.4 par rapport à la session 2015. De façon différenciée, les résultats de la série générale sont meilleurs que ceux de l'an dernier avec 84% de réussite soit 1.6 de plus. En revanche, ceux de la série professionnelle enregistrent une baisse considérable soit 10 points pour se situer à 72,2% à cette session.

Monsieur le DAASEN, Monsieur le doyen des IA IPR, Madame la doyenne des IEN-ET vous présenteront dans un instant ces résultats de façon détaillée. Par ailleurs, nous nous retrouverons d'ici un mois, pour une analyse beaucoup plus approfondie des résultats afin de mesurer notre réelle performance au regard des résultats obtenus dans chaque discipline. L'objectif étant de vous permettre de disposer d'éléments nécessaires à un meilleur pilotage de vos unités d'enseignement.

Sur l'orientation

Cette question appelle toute notre vigilance car pour la première fois depuis 4 ans, l'orientation en seconde GT enregistre une baisse de 1 point pour se situer à 57% contre 58,1% l'an dernier. Cette baisse porte majoritairement sur les garçons. Dans le même temps, l'orientation en CAP et seconde professionnelle augmente chacune de 1 point.

Vigilance et attention seront accentuées car cette situation va à l'encontre de notre objectif affiché de 60% d'élèves en seconde GT.

S'agissant de l'orientation après la classe de seconde, la nouvelle procédure d'orientation a fortement impacté le taux de non passage qui décroît de 6 points. Ainsi sur l'ensemble des élèves des classes de seconde, l'orientation en première générale augmente de 2 points et celle en première technologique de 2,5 points.

Sur l'affectation des élèves

Sur ce sujet nous avons encore des marges de progrès, particulièrement sur les établissements en tension tels que les collèges de GOURDELIANE, Maurice SATINEAU, Félix EBOUE, Edmond BAMBUCK, et le lycée Yves LEBORGNE. Nous travaillons avec les collectivités à la mise en place de solutions pérennes et viables au regard des possibilités d'accueil dans les établissements existants.

Toute la difficulté a consisté cette année à mieux tenir compte de l'adressage, spécifiquement pour les entrants en classe de 6^{ème} et de scolariser dans des établissements ayant des possibilités d'accueil. C'est pourquoi je remercie chacun de vous pour son implication et singulièrement les services de la DIVISAC et du CSAIO.

Les éléments sur l'orientation vous seront présentés dans un instant par notre CSAIO.

Sur l'affectation des enseignants

Les services de la DPES et de la DPEP sont à pied d'œuvre pour procéder aux derniers ajustements et permettre le bon déroulement de l'accueil des élèves.

Sur nos moyens

A cette rentrée nous accueillerons 98 744 élèves dans l'académie soit 2 387 élèves en moins par rapport à l'année dernière (public et privé sous contrat). Cette baisse d'effectifs a forcément des conséquences sur l'enveloppe des moyens attribuée par le ministère avec 35 postes en moins sur le second degré. Cette situation n'a pas altéré l'enseignement dans les établissements qui bénéficie d'un E /C de l'ordre de 22.4 pour le premier degré. Dans le second degré, malgré les suppressions de postes, le H/E de la plupart des établissements ne subit pas de dégradation.

Dans le même temps, la réforme du collège a nécessité d'autres modalités d'allocations des moyens, avec un financement à la structure ; modalités en cours depuis plusieurs années au niveau des lycées. Je rappelle qu'une dotation de 26h est attribuée à chaque collège plus 2h45 par division, destinée, dans le cadre de l'autonomie des chefs d'établissements, à l'organisation de groupes à effectifs réduits, aux interventions conjointes ou aux enseignements de complément, aux EPI langues et cultures de l'Antiquité / régionales. Je remercie les services de la DBM pour leur implication sur tous ces changements.

Mesdames, Messieurs,

Vous connaissez tous mon attachement à notre territoire, vous savez tous mon ambition, notre ambition pour la Guadeloupe : permettre à tous nos élèves et chacun en particulier, d'avoir les mêmes chances, quelle que soit sa situation sociale, quelle que soit son origine ; faire que l'école soit l'espace qui compense les inégalités culturelles, sociales et économiques, et non pas celle qui contribue à les renforcer, c'est cela l'ambition de la refondation, c'est cela mon ambition pour l'académie de la Guadeloupe. Mais vous savez aussi que la réussite ne peut être que collective et que pour y parvenir j'ai besoin de chacun de vous car ce sont vos actions qui concrétisent ma politique.

La refondation de l'école a fait couler beaucoup d'encre, j'ai entendu beaucoup de contrevérités ; on a voulu opposer réussite et moyens, on a voulu opposer la réussite de tous et l'excellence de chacun... Je vous le dit, chers collègues, nous sommes tous comptables des réussites comme des échecs, de la société qui se construit actuellement, de celle que nous léguons à nos enfants. Personne, aucun parmi vous, ne doit se dérober à ses responsabilités et se défausser sur son voisin.

Alors oui, refonder l'école pour qu'elle soit plus juste , plus égalitaire et bienveillante était une nécessité et relevait de l'urgence pour ne plus sacrifier des générations de jeunes... même si cela nous a tous bousculés, même si cela a ébranlé nos certitudes et fait bouger les lignes, nous obligeant à revisiter nos pratiques pédagogiques et à rentrer dans cette « boîte noire » que constitue l'espace classe,

Aujourd'hui où nous nous engageons dans cette quatrième année de la refondation, je veux rappeler sans restriction que l'académie de la Guadeloupe a véritablement mis en place les conditions de la refondation, que l'académie de la Guadeloupe a largement atteint les objectifs assignés mais qu'il nous faut continuer à nous mobiliser, continuer à intensifier l'ensemble des mesures et dispositions déclinées au cours de l'année qui vient de s'écouler ,continuer à renforcer notre politique éducative au bénéfice de l'égalité des chances, au bénéfice de la réussite de tous les élèves.

C'est cela l'objectif affiché, c'est cela notre feuille de route pour l'année qui s'ouvre et qui s'inscrit bien évidemment dans le cadre de notre projet d'Académie, en phase avec la loi de programmation et d'orientation pour la refondation de l'école et les orientations définies par la circulaire de rentrée.

Notre politique c'est donc d'abord :

I - Une politique académique qui vise à asseoir les fondements pédagogiques dans le premier et dans le second degré et à s'appuyer sur le numérique et les langues

Ainsi, concernant le premier degré nous poursuivons notre engagement en faveur des deux dispositifs qui contribuent à une meilleure prise en charge de nos élèves. Ce sont 10 TPS supplémentaires que nous accueillerons passant ainsi de 32 TPS en 2015 à 42 à cette rentrée et 46.5 ETP consacrés au plus de maitres que de classes (contre 19 l'année dernière), pour l'essentiel dans les quartiers d'éducation prioritaires et les quartiers de la politique de la ville.

Mais au-delà du nombre d'ETP consacré à ce dispositif, il nous revient « d'utiliser » avec efficacité ces moyens supplémentaires au bénéfice de la réussite des élèves. C'est pourquoi, je compte sur chaque inspecteur et sur chaque directeur d'école pour que ce moyen supplémentaire trouve toute sa place dans une dynamique de réussite des élèves.

Je profite de ce point pour saluer d'ailleurs l'excellent travail réalisé par les inspecteurs du premier degré, les directeurs, le DAASEN, M. Frédéric BABLON, et notre IEN-A, Mme Diane ZARKOUT, qui a rejoint la Guyane. Je salue l'arrivée de Mme Cynthia FRENET, je sais que le travail sur le premier degré sera bien fait. Je salue également l'implication des services que sont la DBM et la DPEP.

Dans la mise en place du dispositif des TPS, nous ne devons pas oublier l'engagement des collectivités mais , avec elles, nous devons aller plus loin car l'enjeu de la scolarisation des moins de trois ans dans notre département est triple : agir sur la maitrise, très tôt, des fondamentaux pour mieux aborder l'école

élémentaire, agir sur l'emploi des mères au foyer qui deviennent disponibles pour l'occuper, agir sur les effectifs d'enfants scolarisés pour contrebalancer la baisse démographique et parvenir à une stabilité au niveau des moyens alloués. Il y a ici matière à parfaire le travail et les projets de bassin ; bassins dans lesquels je me déplacerai cette année.

Mesdames et Messieurs, nous ne le dirons jamais assez et vous le savez, apprendre nécessite du temps, car nous n'apprenons pas de la même manière ni au même rythme. Dans notre académie, nous avons réussi la mise en place des 9 demi journées, nécessaires à l'apprentissage du lire, écrire, compter ; nous avons accompagné la mise en place des PEDT dans toutes les communes qui ont toutes perçu le fonds de soutien. Nous avons reconduit le dispositif dérogatoire des îles du sud. Il nous faut maintenant donner plus de cohérence à ce qui se passe dans la classe et ce qui se passe dans ces activités.

C'est pourquoi le séminaire que nous avons organisé sur la question du temps pour apprendre et pour réussir nous permet aujourd'hui de nous engager dans des expérimentations :

- Une expérimentation à l'Ecole élémentaire Amédée Adélaïde, Le Moule : « Temps passerelles au cycle 2, entre la famille et l'école »
- Deux expérimentations dans la circonscription de Baie-Mahault : une à l'Ecole primaire de Bragelogne, Baie-Mahault, « Aménagement des rythmes scolaires : du temps des vacances au temps de l'Ecole » et une autre à l'Ecole maternelle Lucette Céliane à Fonds Sarail Baie-Mahault, « L'accueil des élèves de maternelle »
- Une expérimentation conduite par la Mission RYSCO avec des enseignants de 3 circonscriptions et un groupe de 15 enseignants en formation qui porte sur « Rythmes d'apprentissage, emploi du temps et enseignement par compétence ».

et aussi de vous annoncer officiellement la mise en place dans notre académie d'une antenne de l'observatoire des rythmes scolaires.

Cette antenne composée de l'ensemble des partenaires d'éducation et de la mission rythmes scolaires (Mme Véronique COUCHI et Mme Cynthia FRENET) sera parrainée par M. Roger BAMBUCK et bénéficiera de l'appui du professeur M. François TESTU. L'objectif premier étant de procéder à une évaluation de l'efficacité de la continuité des temps d'activités d'apprentissage et d'activités péri éducatives. Cette évaluation sera conduite au cours de ce premier trimestre.

Apprendre nécessite du temps, certes, mais nécessite aussi d'avoir confiance en soi, de mesurer ses progrès, pas après pas, victoire après victoire ; c'est tout le sens de l'évaluation bienveillante sur laquelle nous devons nous pencher davantage cette année. C'est ce que visent les nouvelles modalités d'évaluation dont la bienveillance constitue le cœur.

Ainsi à cette rentrée, au-delà de l'évaluation diagnostique de CE2, qui est reconduite, il s'agira surtout d'accompagner les équipes dans les nouvelles modalités d'application de l'évaluation basée sur une échelle de référence comprenant quatre échelons (maîtrise insuffisante, maîtrise fragile, maîtrise satisfaisante et très bonne maîtrise), d'accompagner également les parents dans le sens donné à ces évaluations. L'ensemble de ces éléments devant, en outre, figurer dans le livret scolaire de la scolarité obligatoire de chaque élève avec l'application numérique LSUN.

Cette rentrée, chers collègues, c'est aussi celle de la mise en œuvre des nouveaux programmes à l'école élémentaire et au collège dans le cadre des nouveaux cycles.

Ces nouveaux programmes qui entrent en vigueur s'accompagnent également de changements de manuels au niveau du collège, changements à effectuer sur une période de deux ans et qui feront l'objet de toute notre attention pour mieux vous accompagner.

Chaque établissement a reçu une dotation, des choix ont été opérés après analyse, concertation du conseil pédagogique et conseils des inspecteurs des disciplines concernées. C'est pourquoi, quels qu'ils soient, choix de tout ou partie des manuels conseillés, j'ai demandé aux inspecteurs de chaque discipline de vous accompagner, d'accompagner les équipes concernées afin que tous les enseignements prévus soient

dispensés dans des conditions optimales. Des ressources sont en ligne et pourront être utilisées en complément des manuels scolaires. Il conviendra bien évidemment de bien expliquer l'ensemble des dispositions lors de vos réunions de rentrée

S'agissant des nouveaux cycles, leur efficacité s'inscrit dans une responsabilité partagée, dans un travail d'équipe structuré autour d'une meilleure connaissance de l'enfant, de l'élève, de ses forces et ses faiblesses.

Ainsi, la mise en place du cycle 3 doit faire l'objet d'un engagement particulier des directeurs, chefs d'établissements et enseignants. J'ai demandé à vos inspecteurs et inspecteurs référents de tout mettre en œuvre pour vous accompagner afin de donner du sens à cette instance qui doit permettre une collaboration étroite entre le primaire et le collège.

Ce travail de coopération devra trouver sa traduction dans l'accueil des professeurs des classes de sixième dans le conseil du cycle 3, de même, les professeurs écoles pourront participer aux conseils des classes de sixième du collège de leur secteur.

L'ensemble de ces dispositions seront suivies par le groupe d'appui au déploiement du cycle 3 que nous mettrons en place à cette rentrée.

Dans ce cadre, il est de notre devoir à tous d'expliquer ou de continuer à expliquer aux élèves, aux parents, aux usagers les principes et fondements de la réforme. Je veux vous rappeler qu'à partir de cette rentrée, tous les élèves des classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème bénéficieront, hors enseignements de complément, de 26 heures de cours, d'une pause méridienne de 1H30 minimum et d'un accompagnement personnalisé destiné à mieux les soutenir.

La classe de 6ème qui intègre le cycle 3 ne pourra avoir plus de 6h de cours par jour. Le cycle 4 composé des classes de 5ème, 4ème et 3ème s'achèvera par le nouveau DNB dont l'obtention relèvera de deux composantes : la maîtrise du socle commun et les résultats aux examens des deux épreuves écrites et de l'épreuve orale appuyée soit sur les projets développés au sein des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) soit sur les parcours (citoyen, santé...) qu'il nous faut développer.

A ce point de mon propos, je me dois de vous indiquer que la place des SEGPA est réaffirmée avec un pilotage renforcé et une redéfinition des modalités d'admission des élèves. L'objectif, je vous le rappelle, reste de permettre à tous ces jeunes d'obtenir une qualification de niveau V, généralement le CFG ou le DNB professionnel.

Sur ce sujet, nous avons des marges de progrès considérables. En effet, plusieurs situations se sont présentées cette année qu'il nous faut impérativement rectifier : problèmes d'affectations des élèves liés à la non saisie des avis, délibération reportée....

J'ai donc décidé de donner plus de visibilité à la SEGPA en confiant à un ou une IENET une missions ce sujet en collaboration avec notre IEN ASH, M. André GRENIER. Il conviendra également d'étudier les conditions de mise en œuvre des apprentissages particulièrement le niveau d'équipement des ateliers. Car, la réforme du collège s'applique à tous les collégiens. Les parcours citoyen, avenir, santé, éducation artistique et culturel s'adressent également à tous les collégiens.

- S'appuyer sur le numérique

Tous ces fondements pédagogiques doivent s'appuyer sur notre plan numérique qui, avec M. Benoit FRICOTEAUX, Mme Claudie MOVREL, M. Christophe GOUINAUD et toute l'équipe de la DANE s'engage à cette rentrée dans un véritable virage. En effet, le plan numérique tel que nous l'avons pensé doit nous permettre d'agir sur :

- La mise à niveau des infrastructures réseau et internet des EPLE et des écoles ;
- L'organisation de la maintenance de manière efficiente ;
- La dotation des EPLE et des écoles d'un ENT académique ;

- La formation de l'ensemble des acteurs au et par le numérique.

Les résultats sont déjà visibles puisqu'à cette rentrée nous compterons désormais 10 collèges numériques (dont 4 préfigurateurs) et 14 écoles élémentaires (dont 4 relevant de collèges préfigurateurs).

Nous nous engagerons également dans une expérimentation des ENT avec 10 lycées, 22 collèges et 40 écoles et ce dès le mois de novembre avant d'engager la généralisation, en étroite relation avec les collectivités (Région, département et communes).

Les trois journées de formation au et par le numérique, destinées au collège, seront déployées par bassins et se dérouleront au cours des mois d'octobre-novembre 2016, janvier-février 2017 et mars-avril 2017 avec les interventions conjointes des Professeurs formateurs académiques pour le numérique, des animateurs de bassin pour le numérique et des coordonnateurs de la DANE, autour de trois thématiques privilégiées :

- Numérique et continuité pédagogique école-collège
- Outils, usages et projets pédagogiques avec le numérique
- Exploiter l'ENT au sein d'un établissement

Bien évidemment la mise en place du LSUN, des manuels scolaires numériques, du projet e-Fran et de la banque de ressources numériques feront également partie des priorités pour cette année.

Vous le constatez le numérique constitue un vrai enjeu au service des apprentissages.

- **S'appuyer sur les langues**

Autre enjeu de taille sur lequel nous allons continuer à nous engager, la maîtrise des langues vivantes. Vraie opportunité pour nos jeunes, la maîtrise et la pratique des langues vivantes au sein de notre académie s'appuie sur 3 éléments clés : l'adaptation de la stratégie internationale de notre académie à celle de la collectivité régionale, la mise en place de partenariats avec les pays étrangers, aboutissant à des programmes de coopération décentralisée pour toutes les langues et bien évidemment notre carte des langues.

Elle a aussi fait couler beaucoup d'encre cette carte des langues mais il faut savoir qu'elle va encore évoluer. Par ailleurs, le travail réalisé cette année s'est inscrit dans une continuité pédagogique du CP à la classe de terminale, en tenant compte bien évidemment des effectifs inscrits et en permettant aux élèves du primaire qui ont reçu un enseignement dans une autre langue que l'anglais de bénéficier de bi langue de continuité.

Outre l'anglais et l'espagnol, nous avons introduit du créole, de l'allemand, du portugais en classe de 5ème, nous avons implanté la LV2 espagnol dans la classe de seconde des filières industrielles des lycées professionnels. Dans le même temps, nous poursuivons l'enseignement du créole en LV2 dans les classes de première et terminale des filières industrielles des LP, nous continuons à accompagner les montées pédagogiques de l'option créole et la montée pédagogique des élèves inscrits en classe de 4ème des sections européennes.

Cela nous permet d'accueillir à cette rentrée 40 dispositifs bi langue dont 25 anglais-espagnol, 14 anglais-créole et 1 anglais-allemand.

De même, sur les sections européennes dites caribéennes, les sections SELO, 34 établissements offrent ces sections soient 44 dispositifs à raison de 24 sections anglais et 20 sections espagnol.

Je tiens ici à remercier Mme Jocelyne VIEILLOT et les autres inspecteurs et chargés de missions langue pour la prise en charge de ce dossier et l'excellent travail effectué.

Dans ce contexte, il s'agit de rappeler la place faite au créole tant au niveau de la carte des langues que dans son introduction en lycée professionnel ainsi qu'en SEGPA pour les élèves volontaires.

Le déploiement de la langue et culture créoles s'inscrit dans notre politique académique axée sur l'ancrage de l'école dans son territoire. Le créole doit donc trouver toute sa place dans ce cadre et se faire l'écho de nos partenaires institutionnels qui chaque année s'engagent davantage.

La mise en place du conseil académique des langues régionales et les opérations menées et à venir en partenariat illustrent bien l'engagement commun sur ce domaine. Je fais confiance à Mme Catherine PIETRUS pour porter haut nos demandes sur ce sujet.

Inscription de l'école dans son territoire par la langue régionale mais aussi par l'histoire, la géographie, le patrimoine de la Guadeloupe. Ainsi, vous avez tous connaissance de la valise TREZO PEYI, fruit d'un partenariat entre le CTIG et le RECTORAT. Cette valise a été primée au trophée de l'innovation de l'Echo touristique en recevant le prix spécial du jury. Elle a fait l'objet d'un déploiement sur toutes les classes de CM2.

Aujourd'hui il nous faut aller plus loin en l'inscrivant dans un continuum couvrant le collège, le lycée et le supérieur afin que chaque jeune soit un vrai ambassadeur de son territoire et fasse vivre le slogan : « Mon île je la connais, je la protège, je participe à son développement et j'en suis responsable ».

Aussi, j'ai décidé de mettre en place un comité de pilotage regroupant le corps d'inspection, des enseignants et les membres du CTIG pour conduire des travaux qui devront durer 18 mois environ et aboutir à une box pédagogique utilisable dès la rentrée 2018 sur le niveau collège. Je compte donc sur l'implication de chacun de vous pour que la réalisation de cette box au service de la connaissance de notre territoire soit une réussite.

Vous le voyez l'engagement de chacun a été sans limite. Nous ne devons pas avoir d'appréhensions car nous avons bien travaillé, pour préparer au mieux cette rentrée du collège et nous sommes tous prêts. Vous avez bien travaillé et ce n'est pas Mme Muriel JOSEPH-THEODORE qui me démentira. Tous les établissements ont été accompagnés, tous les professeurs ont été formés alors lançons-nous !

Dans ce chemin qui nous conduit vers une reconstruction de l'école, le lycée général et technologique, ne connaît pas de changement majeur.

Ces voies sont véritablement inscrites dans notre paysage et tout y est mis en œuvre pour la réussite de nos élèves. Les nouveaux programmes de la classe de première entrent en vigueur à cette rentrée, ceux de la classe de terminale seront en vigueur à la rentrée 2017.

Tous les regards et donc tous les efforts devront se porter sur la voie professionnelle.

Dans notre académie, 32% d'élèves choisissent de s'orienter vers cette voie. Parmi les décrocheurs on retrouve beaucoup plus de jeunes en provenance des lycées professionnels et beaucoup plus de garçons.

Que faisons-nous pour accueillir ces jeunes en CAP ? en seconde professionnelle ? Comment sont-ils préparés aux changements et aux particularités de la voie professionnelle ? Ce sont toutes ces questions auxquelles nos actions doivent apporter une réponse efficace.

En cela nous devons profiter de la dynamique engagée autour des trente ans du bac professionnel et des différentes opérations telles que : entreprendre en lycée, semaine de l'entreprise, de l'industrie... pour asseoir nos engagements et notre politique en faveur des jeunes de la voie professionnelle. Plus généralement c'est la question de la transition qui se pose et de la façon dont nous la préparons et dont nous la gérons.

Je sais que des dispositifs d'accueil existent dans certains établissements. Nous devons les généraliser et en faire un vrai levier pas seulement pour présenter les particularités de la formation en alternance mais aussi et surtout pour introduire de la souplesse afin de permettre à un jeune qui s'est trompé, de se réorienter car rien n'est et ne doit être définitif.

L'image qui me vient en disant cela, c'est celle d'un conducteur de véhicule qui s'est trompé de route et qui bien évidemment ne va pas retourner chez lui pour reprendre le départ mais chercher à rejoindre sa voie en prenant des bretelles, des passerelles...

Travailler à la transition c'est donner plus de visibilité à l'apprentissage sur notre territoire en l'incluant dans nos établissements comme les autres filières, en s'engageant dans des conventions avec les centres de formation d'apprentis qui existent dans notre académie. C'est faciliter la vie du jeune qui fait ce choix et l'accompagner dans ses recherches. Affelnet nous a déjà ouvert la voie: il nous appartient de consolider notre engagement pour éviter le décrochage. Je fais confiance à notre SAIA, Mme Marie-Gabrielle PAMPHILE.

Travailler à la transition c'est permettre à nos élèves d'accéder à des stages sans emprunter le parcours du combattant; c'est donc miser et s'appuyer sur les pôles de stages que nous avons mis en place cette année au sein de chaque bassin. Nous devons les développer avec l'apport de nos professionnels des entreprises, avec l'apport de jeunes en service civique, au bénéfice de nos élèves, pour en faire de véritables leviers de leur projet d'orientation et de formation.

Dans ce cadre, le campus des métiers et des qualifications dont le premier ouvre ses portes à cette rentrée constitue une vraie opportunité, un vrai outil au service d'une coopération et d'une collaboration avec l'ensemble des partenaires socio économiques et l'enseignement supérieur, au bénéfice de projets de formation diversifiés, en phase avec l'analyse des besoins du territoire et dans l'objectif d'élever le niveau de qualification de nos jeunes. Je sais que le deuxième campus se construit et nous espérons qu'il sera concrétisé dans le cadre du deuxième appel à projet. Je dois ici remercier notre DAFPIC et tous les collègues qui ont travaillé pour monter et mener à bien ces projets.

Tout cela doit s'inscrire bien évidemment dans notre carte des formations. C'est un sujet qui revient régulièrement et nous avons tous le sentiment d'avancer mais avec le frein à main tiré. C'est vrai que c'est un sujet que nous devons porter avec nos partenaires et singulièrement la collectivité. Mais je crois que nous devons, nous/ représentants de l'éducation, avoir une vision de ce que nous voulons pour les jeunes de notre territoire et inviter nos partenaires à les partager.

Ainsi il convient pour cette nouvelle année scolaire d'élaborer notre feuille de route pas seulement au gré des personnes et des situations mais de façon plus pérenne. Le travail engagé doit donc s'amplifier, s'écrire et être porté à la connaissance de tous. Le dispositif des 500 formations nous en donne déjà une première opportunité. Je compte sur l'implication de notre DAFPIC, de notre CSAIO et de vous tous ici présents pour dessiner cette carte.

Notre mission mesdames et messieurs c'est bien d'ouvrir à la connaissance les jeunes qui nous sont confiés en leur donnant les clés, les outils qui feront d'eux des citoyens exerçant, de manière raisonnée, une autonomie assumée. Cela signifie que nous devons leur permettre d'aller le plus loin possible dans leur projet de formation. Notre mission ne s'arrête donc pas avec l'obtention du bac mais s'inscrit également dans cette transition que nous devons construire avec l'enseignement supérieur.

Vous le savez, l'année qui s'ouvre sur le supérieur est à la fois celle d'un changement de gouvernance au niveau de l'ESPE, celle des élections à la présidence de l'université et celle des 20 ans des classes préparatoires sur notre territoire. Nous devons donner beaucoup plus de visibilité à cette partie du continuum. C'est pourquoi, j'ai souhaité créer une cellule dédiée à l'enseignement supérieur.

Plusieurs dossiers seront donc pris à bras le corps pour inscrire notre action en totale cohérence avec l'enseignement supérieur et singulièrement avec les projets de l'ESPE. Il en va ainsi de la formation des PES, de l'organisation des concours... Nous devons nous engager dans une vision commune. Je rencontrerai prochainement l'équipe de l'ESPE afin de définir notre plan de travail commun.

II - Notre politique c'est aussi, celle qui reconnaît chaque enfant et qui favorise la persévérance scolaire :

- Engagement renforcé, formation de tous et reconnaissance de tous.

L'école de Guadeloupe, Mesdames, Messieurs doit reconnaître et accompagner tous ses enfants.

Sur les bancs de l'école ils ont tous des similitudes, ils ont tous des différences visibles ou invisibles. Notre politique doit permettre à chacun de trouver sa place et d'être valorisé.

A ce jour, notre académie accueille 269 élèves allophones : 117 dans le premier degré et 152 dans le second degré.

Si la prise en charge de ces élèves est davantage effective sur le premier degré, nous avons encore des marges de progrès sur le second degré pour leur permettre de mieux réussir. C'est pourquoi, le principe d'itinérance des enseignants du second degré et une redéfinition des zones d'intervention doivent être recherchés. Déjà à cette rentrée, 3 postes d'UPE2A deviennent des postes d'itinérants. La volonté de mieux prendre en charge les familles aussi à travers l'opération « ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » et en s'appuyant sur le CASNAV doit être affirmée.

Dans le même temps, notre politique en faveur des élèves porteurs d'un handicap doit être plus visible et s'amplifier. En effet 593 élèves sont actuellement scolarisés au sein des 48 dispositifs collège et 13 dispositifs lycée (12 plus 1 UE). Dans ce cadre, l'accueil en lycée doit être facilité avec l'objectif de créer un dispositif dans chaque lycée d'ici 2018.

De même la nécessité d'accompagner les enfants porteurs de handicap tant dans les activités de la vie quotidienne, que dans les activités d'apprentissage nous oblige à permettre à chacun de bénéficier d'un AESH, d'un AVS conformément aux orientations de la MDPH.

C'est pourquoi, il était nécessaire de procéder à des réajustements en priorisant les contrats aidés dévolus aux établissements sur cette problématique. Nous avons eu à rencontrer les chefs d'établissements à la fin de l'année scolaire. Je sais que les notifications sont parvenues tardivement dans les établissements mais je compte sur chacun de vous et sur l'ensemble des collègues du centre de gestion pour accompagner au mieux les évolutions mises en œuvre.

Enfin, la situation des enfants présentant des troubles d'apprentissage appelle aussi toute notre attention. Je veux parler des enfants intellectuellement précoces (EIP) mais aussi ceux présentant des troubles de l'apprentissage tels que la Dyslexie, Dysorthographe, Dysgraphie, Dyscalculie, Dysphasie....

Leur repérage et leur accompagnement prendra appui sur des actions fortes de formation des personnels mais aussi sur une politique d'information et de communication en direction des familles. Ainsi j'ai décidé de consacrer l'équivalent d'un demi-poste sur ce dossier.

Reconnaitre et accompagner chaque jeune, c'est aussi se donner les moyens de mieux déceler leur situation de mal être, leurs difficultés sociales.

L'enfant qui ne mange pas à la cantine, celui qui présente des signes suspects (hygiène, vêtements plus ou moins propres, cheveux pas coiffés...) ... qui peut mieux que l'enseignant, que le CPE, que nous de s'en apercevoir. Oui, nous en avons en Guadeloupe, nous en avons dans nos établissements. L'école ne peut et ne doit pas détourner le regard, rester indifférente et insensible.

Ainsi, m'appuyant sur le rapport de M. Jean-Paul DELAHAYE, j'ai mis en place un groupe de travail sur la question de la pauvreté et de la réussite scolaire. Ce travail avance bien et doit nous permettre d'avoir une vision de chaque commune, de chaque établissement sur les questions des critères sociaux, sur les questions d'utilisation des fonds sociaux, des bourses, sur la santé de nos élèves... afin non seulement de mieux défendre notre académie lors du dialogue de gestion mais aussi de mieux accompagner chacun de vous dans les moyens qui vous sont octroyés. Cette analyse doit nous permettre par ailleurs de faire jouer toutes les politiques publiques en faveur de l'égalité réelle des chances.

C'est pourquoi il est nécessaire que chacun, pour ce qui le concerne, puisse alimenter les travaux de ce groupe de travail, particulièrement en répondant aux enquêtes lancées, conformément au cadre transmis.

- **Une politique qui continue à prévenir le décrochage.**

Le repérage de ces situations doit nous permettre d'agir collectivement pour sécuriser le parcours du jeune et favoriser une scolarité durable.

En effet, quand je suis arrivé dans cette académie j'ai tout de suite été interpellé par le nombre de décrocheurs. Nous savons que cette situation provient de causes multiples mais justement parce qu'il y a des causes multiples cela veut dire que le traitement doit être collectif.

Quand je confie des élèves à un établissement, tous les acteurs de cet établissement deviennent coresponsables avec la famille. L'élève qui est absent, l'élève qui dort en classe, l'élève qui se renferme sont autant de comportements qui doivent nous interpeller pour faire corps autour de lui et éviter qu'il ne décroche.

Quand je confie plusieurs centaines d'élèves à un établissement, vous devez pouvoir suivre ces élèves et savoir où ils sont. C'est cela qui nous permettra d'éviter le décrochage, c'est cela qui nous permettra de mettre en place les dispositifs appropriés et de nous placer dans une démarche de prévention et non de réparation. Nous allons donc amplifier la politique de sécurisation des parcours de nos élèves et agir sur l'orientation, sur la persévérance scolaire et sur ceux qui ont quitté le système scolaire.

Par ailleurs, j'envisage de créer un Observatoire du Devenir du Lycéen (insertion, poursuite d'études,...) au sein du service d'aide au pilotage et du contrôle de gestion en liaison étroite avec la CSAIO.

Aussi, en nous appuyant sur le parcours avenir que nous avons commencé à déployer cette année (je remercie au passage Mme Marie-Line BRAY) il conviendra de donner une vraie place à la construction du parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde professionnel de chaque élève. Il conviendra de consolider le choix d'orientation pour tous les élèves qui entrent en CAP et en seconde professionnelle en s'inscrivant dans le dispositif de confirmation de l'orientation qui s'étend de la rentrée jusqu'aux vacances de toussaint, et de faciliter les passerelles afin d'éviter le décrochage.

Favoriser la prévention mais aussi favoriser la persévérance en accueillant des élèves qui ont échoué au bac et qui gardent le bénéfice des épreuves pour lesquelles ils ont obtenus la note de 10 ou plus et appliquer le droit au retour en formation conformément à la circulaire du 26 octobre 2015 et pour laquelle un guide sera mis à disposition des établissements à cette rentrée. Sur cette question une rencontre sera organisée avec le CSAIO, les inspecteurs et les chefs d'établissements concernés afin d'envisager les modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

Parallèlement à tous ces dispositifs, nous devons aussi investir le champ de ceux qui ont déjà décroché. L'ensemble des actions à développer doit s'inscrire dans le cadre du plan « tous mobilisés contre le décrochage scolaire » mais surtout, nous n'arriverons pas à réduire le nombre de décrocheurs dans notre académie si nous nous contentons d'une unique perspective. Le micro lycée représente certes une avancée mais ne peut pas être considéré à lui seul comme une panacée.

C'est vrai que dans ce cadre, notre action doit être collective avec l'ensemble des autres acteurs et partenaires du territoire mais je crois que nous devons ériger en cause de premier plan ce sujet. Je souhaite que nous arrivions à mieux identifier tous ces jeunes par la mise en place d'un numéro vert, identifier et recenser toutes les actions mises en place. Ce sujet d'ampleur a d'ailleurs conduit notre ministère à envisager pour l'année 2016-2017 un plan d'actions spécifique pour l'outre mer.

- Une politique qui doit tout mettre en œuvre pour que l'enfant se sente bien à l'école

Vous le savez, et je pense que vous le voulez aussi, l'école doit être source de plaisir pour tous les enfants, pour tous les jeunes. Ils devraient tous avoir de bons souvenirs à ramener à la maison. Aucun jeune ne doit se rendre à l'école avec la boule au ventre, parce qu'il craint son professeur, parce qu'il a peur de croiser un délinquant, parce qu'il ne se sent pas en sécurité, parce qu'il est harcelé.

Beaucoup est fait déjà dans ce domaine mais il nous faut continuer et solliciter davantage tous les acteurs et instances concernés. Garantir un climat serein dans nos établissements en faisant vivre les instances de vie collégienne et lycéenne, en mobilisant le CESC en lien avec le CES départemental que nous avons installé à la fin de cette année.

Faire vivre les espaces parents qui ont été mis en place pour que les parents les plus éloignés de l'école comprennent leur rôle et la nécessité de s'intéresser à la scolarité de leurs enfants en s'appuyant sur la

mallette des parents, favoriser la participation du plus grand nombre d'élèves, du plus grand nombre de parents au moment des élections pour faire des instances de l'établissement des outils au service d'une démocratie participative. Mme Lydia LACEMON saura d'ailleurs vous conseiller.

Pour tout cela, vous pourrez vous appuyer sur la réserve citoyenne mise en place cette année et sur les jeunes du service civique, encore plus nombreux à cette rentrée, 192 moyens.

S'appuyer également sur les différents parcours pour en faire de véritables outils à l'appui d'une dynamique commune afin que chaque établissement soit un réel lieu de vie.

Au cœur de la question des parcours c'est le sens même des apprentissages qui est ici prolongé, c'est le lien même avec la vie vécue... En effet, nous ne formons pas des têtes pleines mais nous donnons les outils qui ouvrent à la connaissance, qui ouvrent à la pleine citoyenneté, en connaissance et en conscience pour favoriser un climat serein dans nos établissements scolaires et au-delà un climat serein dans les familles, dans notre environnement.

En ce sens, nous devons accentuer la mise en œuvre des différents parcours que sont :

- Le Parcours citoyen qui sera piloté par Mme Véronique CHALCOU et pour lequel des engagements sont en cours. Je veux évoquer tout le travail mémoriel qui est réalisé pour la mise en place du service éducatif au sein du mémorial acte et pour lequel nous signerons une convention le 16 septembre prochain.
- Le Parcours Education artistique et culturelle avec des propositions qui sont en train de se structurer.
- Le parcours éducatif de santé sur lequel nous sommes en train d'avancer.

Sans oublier les parcours d'excellences que nous développerons dans nos classes de troisième de nos REP+ (30%) en lien avec les cordées de la réussite.

Ces parcours ne sont pas à envisager séparément mais de façon complémentaire pour contribuer à l'épanouissement de la personnalité de chaque élève. C'est pourquoi, conformément au souhait de notre président de la république, chaque élève de notre académie devra recevoir à l'âge de 16 ans son livret citoyen.

Ces différents parcours, les différents EPI s'appuieront également sur l'éducation aux médias et singulièrement chez nous sur le CLEMI que nous devons rendre beaucoup plus visible pour vous accompagner dans vos différents projets.

Travailler sereinement c'est aussi venir à l'école sereinement et donc nous devons nous donner les moyens de garantir la sécurité de tous les acteurs de l'école : il s'agit ici de développer une politique de prévention en étroite collaboration avec nos partenaires socio économiques et les collectivités.

C'est pourquoi la mise en place d'un CLSPD dans chaque commune et/ou de CISPd constitue une opportunité à la mise en œuvre d'un travail en partenariat au bénéfice de la sécurité notamment aux abords des établissements. Dans le même temps cette politique de prévention doit trouver son expression au sein de vos établissements grâce à l'aide des EMS, que je salue au passage pour leur implication et au premier rang desquels M. Michel DELAG qui vous accompagne tous.

Cette politique de prévention doit trouver son prolongement au sein de vos diagnostics de sécurité et de vos PPMS et singulièrement par la mise en place de classes cadets de la sécurité civile pour lesquels Mme Jacqueline VIDOCIN notre IEN-ET, en lien avec le trinôme académique ne manquera pas de vous interpellier. Nous accueillons déjà une classe de cadets de la sécurité civile au collège Aurélie Lambourde ; notre objectif c'est bien évidemment de développer ce dispositif dans d'autres collèges et je compte sur les principaux ici présents.

La question de la sécurité mérite toute notre attention, la ministre l'a rappelé. Aussi, je vous demande, directeurs, chefs d'établissements ici présents de prendre toutes les dispositions pour revisiter le diagnostic sécurité de votre établissement et porter à la connaissance des personnels votre plan particulier de mise

en sureté. M. Michel DELAG et M. Jean-Marie TERRAC pourront vous accompagner. A l'instar de toutes les académies, nous procéderons à un exercice attentat intrusion par alerte SMS le jour de la prérentrée.

Sécurité et prévention donc, je rappelle que nous devons continuer à prendre toutes les dispositions contre les gites larvaires car l'épidémie de ZIKA n'est pas encore totalement enrayée.

III - Une politique académique qui affirme son pilotage

Mais aucune politique ne peut s'exercer sans pilotage, sans direction. En effet, depuis mon arrivée, j'ai souhaité mettre en œuvre une politique académique basée sur la proximité et une meilleure connaissance du territoire de la Guadeloupe : les projets de bassins avec à leur tête un trinôme, les projets de réseaux éducation prioritaires, les visites d'établissements, les bilatérales, tous ces éléments sont venus nourrir nos outils de pilotage.

D'abord le projet d'académie, avec les trois axes et les dix priorités, auxquels vous avez tous contribué. Il doit être notre véritable fil rouge. Vos projets d'écoles, vos projets d'établissements doivent en être le prolongement afin de le faire vivre et mesurer les progrès dans l'ensemble des domaines identifiés, particulièrement la maîtrise de la langue et la lutte contre l'innumérisme. Je salue l'implication de tous mes collaborateurs et de vous tous ici présents au sein des différents groupes de travail.

Le contrat d'objectif fixé par le ministère au regard de nos résultats, des moyens alloués et de notre contexte. C'est celui qui nous indique le cap et qui nous sert de guide pour définir nos cibles et envisager nos actions.

Tous ces outils nous ont permis de vous fixer un cap, une direction car comme le dit si bien Sénèque, « Il n'y pas de vents favorables pour celui qui ne sait où il va ». Il était donc urgent, important de vous permettre à tous d'avoir votre feuille de route.

Ainsi, à ce jour dans notre académie, tous les chefs d'établissements ont leur lettre de mission, tous les inspecteurs ont leur lettre de mission, tous les établissements et inspecteurs du premier degré disposent d'un contrat d'objectifs. Nous travaillerons cette année à les faire évoluer vers des contrats tripartites avec les collectivités concernées.

Un autre outil qu'il nous faut mieux réinvestir c'est celui du PTA qui permet un travail avec les inspecteurs généraux sur des thèmes définis en commun. Nous devons profiter de la dynamique engagée sur le PTA entre le premier et le second degré. J'ai donc décidé, en plus du collège des inspecteurs du premier degré et de celui du second degré, de mettre en place un collège inter degré afin de donner de la cohérence à l'ensemble des actions.

A l'appui de notre politique c'est également la question de la professionnalisation de tous les acteurs que nous déclinons au sein de notre plan académique de formation en cohérence avec notre volonté d'inscrire l'ensemble des dispositifs dans une stratégie inter degré. Je remercie Mme Sylvia SERMANSON et les collègues de la CREFOC pour leur implication sur ce dossier. Dans ce cadre, la préparation aux concours de l'encadrement fait l'objet d'un déploiement en lien avec l'ESPE. Dès le 12 septembre, nous accueillerons des formateurs de l'ESEN pour accompagner un groupe de formateurs académiques.

Mais, pour que notre politique académique puisse trouver sa pleine expression il nous faudra tous faire preuve de beaucoup plus de rigueur... C'est pourquoi, je demande à tous les directeurs de mettre tout en œuvre pour que la base ARIA soit régulièrement renseignée et régulièrement mise à jour. Je demande également aux chefs d'établissements de procéder systématiquement à la mise à jour de la base élèves.

Mes services doivent pouvoir à tout moment faire une extraction qui remonte des données fiables. Les éléments de ces bases notamment les PCS contribuent à l'analyse de notre situation et sont indispensables à chacun de mes services dans leur travail quotidien de gestion.

- Une politique qui collabore avec les collectivités

Politique académique qui doit également faire vivre ses relations avec les collectivités pour faire avancer l'ensemble des dossiers et construire des actions cohérentes.

C'est par exemple,

- Avec les municipalités : travailler sur un calendrier commun pour mieux mettre en place la carte scolaire, un calendrier qui tienne compte des périodes d'inscription dans les municipalités et de notre période d'élaboration de la carte scolaire, améliorer les conditions de travail dans les circonscriptions, le matériel, l'informatique, l'internet..... tous ces points feront l'objet de rencontres et d'échanges

- Avec le département, un travail sur la sectorisation doit nous permettre de désengorger certains collèges en tension, la poursuite des réflexions sur la restauration, le travail sur l'équipement des SEGPA, l'équipement des infrastructures sportives.

- Avec la collectivité régionale, la question des équipements, la question de la carte des formations.....

- Une politique académique qui s'organise autour d'une gouvernance affichée

Conclusion

Mesdames et messieurs, mon discours touche à sa fin et je ne pourrai conclure sans évoquer mon personnel administratif du rectorat car les bons résultats, l'organisation, tout ce qui se passe dans vos écoles, dans vos établissements trouve ses origines ou prolongement dans un acte administratif et dans une gestion quotidienne efficace.

Je pense à l'année d'installation qui n'a pas toujours été très facile et je veux remercier ici tous les personnels de la DAG, les services de santé et de l'action sociale, la cellule d'écoute et de prévention qui ont été à la disposition de chacun de vous.

Je sais que je leur ai demandé beaucoup, je sais qu'ils n'ont pas ménagé leurs efforts, je sais que ce n'est pas toujours facile et que des incompréhensions s'installent parfois aussi bien de votre côté que de leur côté. Mais nous devons tous dépasser les malentendus, dépasser les incompréhensions ; c'est cela le propre de l'homme.

Je veux donc les remercier tous ; vous remercier aussi vous tous, ICI présents ce matin.

Je veux les rassurer, je veux vous rassurer et vous assurer/ tous / de ma disponibilité, de mon écoute car, faire vivre cette académie c'est tenir compte de chacun de vous, pédagogue, administratif... faire vivre cette académie c'est être à l'écoute de nos jeunes, des parents, des familles... faire vivre cette académie c'est ne pas faire mentir notre sens de l'accueil, de l'hospitalité, du savoir vivre.

Pour tout cela, nous devons inscrire en toute lettre un seul mot :

(La) CONFIANCE

Pas celle qu'on accorde pour faire plaisir mais la vraie, celle qui permet d'œuvrer en toute sérénité et en toute tranquillité

Confiance dans nos équipes pédagogiques....

Confiance dans la politique éducative que nous menons pour notre académie

Confiance dans les hommes et les femmes qui mettent en œuvre cette politique

Confiance en vous, confiance en nous

Car comme le disait Eric Tabarly, « La confiance est un élément majeur, Sans elle, aucun projet n'aboutit »

Donc nous devons avoir

CONFIANCE pour AGIR.

AGIR, ce sera le mot de la fin, celui que j'ai d'ailleurs choisi comme titre de notre prochain journal académique dont le premier numéro vous parviendra dès le 15 septembre : Académie Guadeloupe des Initiatives pour Réussir

Mesdames et messieurs,

L'année qui s'ouvre c'est celle qui nous permettra d'assurer le prolongement des actions initiées au cours de l'année qui vient de s'écouler et asseoir toutes nos politiques : politique pédagogique, politique éducative, politique culturelle, politique sociale et administrative

L'année pour Prolonger, Accompagner, Consolider, Tous Ensemble : l'année du PACTE de CONFIANCE pour AGIR et porter très haut notre ambition commune pour l'éducation en Guadeloupe.

Je vous remercie de votre attention.

Camille GALAP